

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 26 JUIN 2018**

**Délibération n° D-2018-273**

Centre d'Art Contemporain Photographique Villa Pérochon -  
convention d'objectifs 2013-2016 - Avenant n°11

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :  
le 20/06/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 03/07/2018

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Nathalie SEGUIN.

**Secrétaire de séance :** Romain DUPEYROU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Luc DELAGARDE, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Agnès JARRY, ayant donné pouvoir à Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Simon LAPLACE, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE

**Excusés :**

Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Pôle Vie de la Cité**

**Centre d'Art Contemporain Photographique Villa  
Pérochon - convention d'objectifs 2013-2016 -  
Avenant n°11**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

La Ville de Niort, dans le cadre de sa politique d'action culturelle et notamment la priorité accordée aux arts visuels, a signé en 2013 une convention d'objectifs avec l'Etat - Ministère de la Culture et de la Communication - la Région Poitou-Charentes et l'association Pour l'Instant, afin de soutenir le projet artistique et culturel de cette dernière pour la mise en œuvre du programme d'actions annuel du Centre d'Art Contemporain Photographique-Villa Pérochon pour la période 2013-2016.

Cette convention, arrivée à échéance, a été prolongée par avenant jusqu'au 30 juin 2018 et son renouvellement est en cours. Dans l'attente de la conclusion définitive de la prochaine convention et afin de ne pas pénaliser l'association dans son fonctionnement, il vous est proposé de prolonger la convention d'objectifs jusqu'au 31 décembre 2018.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°11 à la convention d'objectifs signée avec l'association Pour l'Instant ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à le signer.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1
Excusé :	4

Monsieur Jacques TAPIN, Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGÉ**  
L'Adjointe déléguée

Signé

Christelle CHASSAGNE



AVENANT N°11 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS 2013 – 2016  
CENTRE D'ART CONTEMPORAIN PHOTOGRAPHIQUE  
VILLA PEROCHON

VILLE DE NIORT  
- 4 JUL. 2018  
Service Courrier

**ENTRE** les soussignés

La Ville de Niort, représentée par Monsieur Jérôme BALOGE, Maire en exercice, agissant en cette qualité en vertu d'une délibération du Conseil municipal du 26 juin 2018,

*D'une part,*

**ET**

L'Association Pour l'Instant, représentée par Madame Sylviane VAN DE MOORTELE, Présidente, dûment habilitée à cet effet, ci-après dénommée l'association,

*D'autre part,*

**Il a été convenu et arrêté ce qui suit**

**PREAMBULE**

La Ville de Niort, dans le cadre de sa politique d'action culturelle et notamment la priorité accordée aux arts visuels, a signé en 2013 une convention d'objectifs avec l'Etat - Ministère de la Culture et de la Communication-, la Région Poitou-Charentes et l'association Pour l'Instant afin de soutenir le projet artistique et culturel de cette dernière pour la mise en œuvre du programme d'actions annuel du Centre d'Art Contemporain Photographique-Villa Pérochon pour la période 2013-2016.

Cette convention, arrivée à échéance, a été prolongée par avenant jusqu'au 30 juin 2018 et son renouvellement est en cours. Dans l'attente de la conclusion définitive de la nouvelle convention et afin de ne pas pénaliser l'association dans son fonctionnement, il est décidé de prolonger la convention jusqu'au 31 décembre 2018 ;

Le présent avenant précise les modifications qui sont apportées à certains articles de la convention.

**ARTICLE 1**

L'article 2 « Durée de la convention » est modifié comme suit :  
La convention d'objectifs est prolongée jusqu'au 31 décembre 2018.

**ARTICLE 2**

Les dispositions de la convention non modifiées par le présent avenant demeurent inchangées.

Pour l'Association Pour l'Instant  
La Présidente

Sylviane VAN DE MOORTELE

Pour le Maire de Niort  
L'Adjointe déléguée

Christelle CHASSAGNE

